

SEPTEMBRE • OCTOBRE 2023

LIGNAN

#04 *le mag*



DOSSIER

Un service de police municipale au service des Lignanais

ACTUALITÉS

Rentrée scolaire
3 Lignanais distingués à l'occasion de la venue du sous-Préfet

VIE ASSOCIATIVE

Les associations lignanaises dans leurs nouveaux locaux



Les périodes de rentrée sont souvent synonymes de projets et de développements d'activités.

L'été avec son épisode caniculaire nous a de nouveau démontré l'utilité de penser la ville en y incluant aussi souvent que possible de la végétation pour constituer des îlots de fraîcheur. Une réflexion en ce sens sera menée.

Les associations ont fait leur rentrée au sein de l'Espace Paul Mas pour la majorité d'entre elles, tandis que les quelques autres se répartissent entre l'ancienne salle du conseil municipal à la mairie, la salle d'expo de la Médiathèque et une salle dédiée à la musique, place du marché. Toutes peuvent donc bénéficier de locaux fonctionnels en parfait état leur permettant d'évoluer dans les meilleures conditions possibles.

Les enfants du groupe scolaire Jean Moulin entrent et sortent désormais sous l'œil vigilant de la police municipale : une nouveauté qui me tenait particulièrement à cœur. Vous retrouverez dans les pages de ce magazine un dossier complet sur les missions de ce nouveau service dédié à votre sécurité.

Enfin, de nouvelles animations viendront émailler ces derniers mois de l'année 2023 et nous permettront, comme cela a été le cas cet été, de nous retrouver en toute convivialité. ■

*Catherine
Montaron-Sanmarti*



LIGNANAIS DISTINGUÉS

Joseph Clercy, Michel Cols et Lucas Gimenez distingués pour leur engagement

La visite du sous-Préfet à Lignan sur Orb fut, pour Madame le Maire, l'occasion de distinguer 3 Lignanaïses fortement engagés dans la vie municipale depuis plusieurs années en leur remettant la médaille de la ville.

Elle a salué leur implication, leur dynamisme, leur dévouement sans faille depuis des années au service des Lignanaïses, chacun dans leur domaine d'intervention.

Le bénévolat associatif est une valeur qui, au fil du temps perd de sa force. Tellement évident et pourtant tellement prenant, tellement généreux, cet engagement ne suscite que bien peu de vocations aujourd'hui et il semble toujours difficile de trouver des successeurs aux femmes et hommes qui ont présidé aux destinées d'une association durant des décennies.

Oui, donner de son temps bénévolement, pour que vive une certaine conception de la ville, plus solidaire, plus humaine, plus festive, plus sportive, plus culturelle, demande beaucoup d'abnégation, mais apporte aussi tant de satisfactions.

Ce sont toutes ces notions-là que Joseph Clercy, Lucas Gimenez et Michel Cols ont si bien su traduire dans la vie quotidienne des Lignanaïses et incarner que Madame le Maire a voulu souligner, saluer et distinguer.

Joseph Clercy réside à Lignan depuis 1988, et assure la présidence de l'association du don du sang de Lignan/ Corneilhan depuis 2016.

Lucas Gimenez cet ancien commerçant bien connu des Lignanaïses, fut président du comité des fêtes en 1971-72, président fondateur du foyer rural en 1970, mais également conseiller municipal pendant plus de vingt ans en qualité d'adjoint délégué à l'urbanisme puis aux sports.

Passionné de "la petite reine" il a créé le cyclo-tourisme lignanaïse, et fut journaliste à l'hebdomadaire du cyclisme national « Route et piste ». Il est par ailleurs membre du comité régional de la FFC.

Il était commerçant en produits de droguerie avec son épouse Conchita

Michel Cols ancien conseiller municipal dans les années 1970 à 1990, il est également membre de plusieurs associations dont la ligue contre le cancer.

Merci à eux et félicitations ! ■

JEUNESSE

► ÉCOLE DE LIGNAN SUR ORB : une rentrée placée sous le signe du sport et des JO !

L'année scolaire a débuté pour les petits Lignanais du groupe scolaire Jean Moulin en ce lundi 4 septembre sous le regard attentif de la directrice, Madame Claire Lairis.

La directrice et les enseignants ont accueilli un peu plus de 300 élèves répartis entre les 4 classes de maternelle et les 9 classes de l'école élémentaire.

Jeux Olympiques obligent, en cette année scolaire 2023-2024, le projet d'école se déclinera sur la thématique du sport, mais aussi sur le chant choral.

Les enseignants sont au nombre de 14 :

► École maternelle :

- Natacha Mazoyer : PS-MS (Petite section Moyenne section)
- Sibylle Alibaud : PS-MS
- Marianne Barrey : PS-MS-GS
- Céline Vaillant : PS-GS (Petite Section Grande Section)

► École élémentaire :

- Mélanie Loup : CP
- Emilie Meissonnier : CP
- Chantal Pialot : CE1

- Maureen Meunier & Catherine Poyrault : CE1 CE2
- Catherine Baillat : CE2
- Sandra Dallet : CE2-CM1
- Rémi Lacombe : CM1
- Isabelle Seres : CM2
- Pierre Guiraud : CM2

Elsa Fouquet effectue les compléments de service des enseignants à temps partiel.

Par ailleurs, la mairie met à disposition de l'équipe pédagogique de l'école maternelle, 4 agents territoriaux spécialisés (ATSEM). Enfin, une équipe d'agents d'entretien des bâtiments scolaires qui assure également la gestion de la restauration scolaire vient compléter les effectifs d'encadrement et d'accompagnement des enfants.

Madame le Maire, présente lors de la rentrée scolaire, a pu échanger avec les



enseignants et les parents d'élèves. Elle a par ailleurs assuré la directrice et les enseignants de toute la disponibilité des services municipaux en cas de nécessité logistique ou bâtiminaire. Elle a également souligné qu'elle restait à l'écoute des enseignants et des parents d'élèves en cas de besoin ou d'interrogations. ■

VIE DE LA COMMUNE

► Pierre Castoldi, sous-Préfet de Béziers en visite à Lignan sur Orb

Le 8 août dernier, Monsieur le Sous-Préfet s'est rendu à Lignan sur Orb à l'invitation de Madame le Maire.



Il a pu s'entretenir avec Madame le Maire et rencontrer les élus municipaux pour échanger sur les projets de la commune. Ont été évoqués et présentés tour à tour projets publics et privés au nombre desquels :

- le poste de police municipale,
- la réhabilitation des anciennes écoles qui abriteront, outre le service ados et la ludothèque, un appartement de secours d'urgence pour les personnes en difficultés passagères,

- le futur cabinet médical pour lequel Mme le Maire a signé l'acte de vente du terrain et dont les travaux vont débuter
- la présentation des travaux de réhabilitation du château de Lignan qui abritera un hôtel et un restaurant : une magnifique opportunité pour la Ville et son attractivité. Le permis de construire a été délivré au début de l'été

Pour mieux cerner l'envergure de ces projets, le sous-Préfet s'est rendu sur les sites concernés avec les élus.

Il n'a pas manqué, dans son intervention de saluer le travail remarquable accompli en moins d'un an par la nouvelle municipalité, insistant sur sa légitimité et le nécessaire respect que lui doivent les opposants. Ainsi va la démocratie.

Il a conclu en soulignant que sa « présence venait souligner le soutien que l'état apporte au tissu territorial des petites communes où la solidarité et le bien être existent grâce à l'engagement citoyen et associatif ». ■

L'Art, le vin et Noël pour finir l'année 2023

2 nouveautés vont voir le jour en ce 3^{ème} trimestre :



• Une manifestation autour de l'Art et du Vin le 22 septembre. L'idée de faire coïncider la période de fin de vendanges et la perspective de la sortie du vin nouveau, à la rencontre annuelle des artistes en ce début d'automne était presque une évidence. C'est ainsi qu'est né « Art et Vin » qui se tiendra sur le square de la Vierge et à la Médiathèque et fera cohabiter, œnologie, dégustation de vins, expositions et moment festif en musique. Retrouvez tous les temps forts de ce moment dans le programme culturel et d'animations.



• Une programmation autour de Noël du 8 au 17 décembre est actuellement en cours d'élaboration en lien avec les associations. Découvrez-la dans les prochains semaines sur la page FB de la Ville, ainsi que sur le site internet.

Les Dijòus : un été gourmand et gourmet tout en musique et convivialité



Le succès incontestable de cette « première » des Dijòus a incité les élus à poursuivre l'expérience et amplifier sa réussite en 2024. Madame le Maire l'a annoncé lors de son discours de clôture, se réjouissant de retrouver l'âme du village.

Il faut dire que tous les acteurs, qu'ils soient commerçants, associations, groupes de musiques, habitants, personnels municipaux ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Comme le soulignait Madame le Maire : *« Soyons inventifs, dépassons les clichés, sachons faire travailler ensemble et réunir les initiatives privées et les initiatives publiques. Au final quand nous créons des partenariats ce sont tous les lignanais qui gagnent et qui en profitent, et c'est bien là l'essentiel ».*

Ces moments de convivialité sont importants, les créer et les multiplier était un engagement de la municipalité. On peut dire que l'engagement est tenu, et qu'il perdurera.

Dans ce même esprit de partenariat et de moments de détente, un marché nocturne a vu le jour le 27 juillet, réunissant des artisans et des producteurs du terroir.

Ce marché est, n'en doutons pas, la chronique de la naissance annoncée d'un marché hebdomadaire à l'année, basé sur la production locale : une véritable attente des Lignanais et un autre engagement de la municipalité pour dynamiser l'économie locale et animer régulièrement la ville.

L'été s'achève sur la promesse de beaux jours et de belles fêtes à venir ! ■





La police municipale au service des lignanais

Des actions de prévention au respect des règles de circulation et de stationnement en passant par l'encadrement des manifestations publiques, la Police Municipale veille à ce que l'ensemble des règles, lois et arrêtés soit respecté, tout en conservant sa nécessaire proximité au service du citoyen.

Jusqu'en juin dernier, la sécurité et la tranquillité des 3400 Lignanais étaient assurées par un seul agent, garde champêtre qui, malgré sa disponibilité, ses compétences et son savoir-faire incontestables, ne pouvait démultiplier son activité pour répondre aux missions de plus en plus nombreuses qui lui incombent.

Face à ce constat, l'équipe municipale avait annoncé dans son programme électoral sa volonté de mettre en place un véritable service de police municipale doté de moyens humains et logistiques adaptés.

C'est ainsi que dès le 1^{er} juillet, Monsieur Thierry Boucherot, policier municipal précédemment en poste à Leucate, a pris ses fonctions et dorénavant travaille en binôme avec Monsieur Christian Stefanazzi, garde-champêtre. Les Lignanais ont pu les apercevoir au cours de l'été, notamment sur les manifestations organisées par la Ville de Lignan ou bien encore pour la fête d'été.

Au-delà du recrutement d'un personnel spécialisé, formé et aguerri aux actions de prévention et de sécurité, c'est un véritable projet de sécurité qui a été construit par l'équipe municipale et notamment par madame le Maire et Monsieur Alain Ramade, 1^{er} adjoint délégué à la sécurité.

Ce projet s'articule autour de 10 axes :

1. La création d'un service de police municipale avec augmentation du nombre et de la qualification des effectifs. Cette condition préalable à la mise en œuvre du projet est aujourd'hui réalité avec l'arrivée d'un premier policier municipal, chef de service.

2. L'aménagement d'un poste de police, d'un accueil et d'une salle de réunion dédiés au sein du bâtiment de la mairie pour une meilleure lisibilité du service et la mise à disposition des Lignanais

d'un lieu bien identifié où ils pourront se rendre chaque fois que cela sera nécessaire. En termes de moyens logistiques, il convenait également de doter le service d'un véhicule adapté aux exigences du territoire pour les interventions. C'est ainsi qu'un véhicule de type Duster d'occasion a été acquis pour la somme 19 000€ . L'ensemble de ces équipements sont subventionnés par la Région dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'intérêt faisant apparaître les besoins réels et immédiats, ainsi que les orientations et projets à venir.

3. La redéfinition des missions de la police municipale visant à améliorer l'accueil du public, le développement des patrouilles postées, l'ilotage et la proximité.

4. L'amélioration des échanges d'information et une plus grande collaboration avec la gendarmerie afin de mieux

prévenir la délinquance et lutter contre les incivilités. Une convention tripartite entre la Ville de Lignan, le procureur et le Préfet de l'Hérault est en cours de signature, définissant les rôles et missions de chacun, ainsi que leurs territoires d'interventions respectifs, créant ainsi un véritable partenariat entre les différents acteurs de la sécurité. Cette convention a été rédigée par Monsieur Boucherot dès son arrivée dans le souci de définir les priorités.

5. Les actions «voisins vigilants » et la sensibilisation de la population au dispositif « opération tranquillité vacances » seront réactivées et redynamisées afin de lutter contre la délinquance itinérante.

6. L'instauration d'un travail partenarial avec le service jeunesse, récemment créé, afin de conduire des actions de prévention et de médiation notamment en direction des jeunes déscolarisés ou en situation de précarité. Le dispositif est aujourd'hui en place.

7. La mise aux normes et l'extension du système de vidéo protection qui nécessitent des procédures d'autorisation sont en cours et le maillage du territoire sera totalement achevé en 2026.

8. Le volet de la sécurité routière est également une priorité et comprendra, entre autres actions, la révision du plan de circulation, l'implantation de signalétiques adaptées et l'obtention du label « ville prudente ».

9. Le volet très important à Lignan de risques d'inondation (prévention, information, mise en œuvre du plan de sauvegarde) sera géré conjointement par le chef de service de la Police municipale et le responsable des services techniques selon une procédure déterminée pour plus d'efficacité et de réactivité.

10. Enfin, la prise en compte de la sécurité et de l'accessibilité des bâtiments recevant du public dans le cadre de la gestion et l'entretien de bâtiments communaux sera là aussi géré conjointement par le chef de service de police municipale et par le responsable des services techniques. ■

“ 3 questions à Alain Ramade, adjoint au Maire délégué à la sécurité

Lignan Mag : Qu'est ce qui change concrètement pour les Lignanais en terme de sécurité ?

Alain Ramade : l'efficacité, la réactivité dans toutes les missions opérationnelles, autrement dit tout ce que nous recherchions avec le recrutement d'un policier municipal. Ce dernier vient non seulement enrichir les effectifs, mais est en capacité de par son expérience, ses facultés d'adaptabilité immédiate aux situations d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations des habitants, mais aussi des commerçants en terme de règlements des conflits de voisinage par exemple, mais également en termes d'incivisme, de réglementation dans de nombreux domaines. Homme de terrain, la personnalité et le professionnalisme de Monsieur Boucherot lui permettent de trouver des réponses appropriées en privilégiant toujours la médiation et la prévention, tout en faisant preuve de la plus grande fermeté si nécessaire.

Par ailleurs, en compagnie de Christian Stefanazzi, le garde-champêtre, il a mis en œuvre dès son arrivée, comme Madame le Maire et moi-même le lui avons demandé, des rondes dans tous les quartiers.

Les horaires des 2 agents sont adaptés pour leur permettre une présence sur le terrain lors d'événements ou de nécessités particulières. C'est ainsi que la police municipale lignanaise peut voir ses horaires de travail élargis bien au-delà de 20h chaque fois que nécessaire, ce qui est une nouveauté et pas des moindres. A cela rajoutons, que 2 jours par semaine, de façon régulière, ils sont systématiquement présents jusqu'à 20h.

La police municipale a également un rôle essentiel de proximité à as-

surer auprès des Lignanais afin de les informer, mais aussi de répondre à leurs sollicitations autant que de besoin.

Toutes les doléances sont désormais prises en compte et traitées dans des délais très brefs.

Par ailleurs, nous avons demandé à ce que la participation citoyenne qui permet à tous les habitants de signaler des faits inquiétants ou délictueux, soit remise à l'ordre du jour. Le service assure les entrées et sorties d'école depuis la rentrée et travaille d'ores et déjà avec le nouveau responsable du service ados.

Enfin, je tiens à rajouter que nous avons donné tous les moyens nécessaires à un fonctionnement optimal des missions de la PM tels que le remplacement du véhicule ou bien encore l'acquisition de caméras piétons, garantes du bon déroulement des interpellations ou des remarques adressées à des contrevenants.

Lignan mag : Certains avaient pu suggérer de faire appel à la police municipale de Béziers, via une convention de mutualisation : pourquoi cette solution n'a-t-elle pas été retenue ?

Alain Ramade : c'est un choix politique de madame le Maire que je cautionne à 100%. L'intérêt d'une police municipale est sa proximité avec les habitants et sa parfaite connaissance du territoire. Je laisse à Madame le Maire le soin d'aller plus loin dans la réponse.

Catherine Montaron Sanmarti : tout à fait ! je confirme cette réponse. L'avantage considérable d'une police municipale de proximité est que tous les habitants connaissent ses agents, peuvent échanger avec eux à tout moment, peuvent compter sur leur réactivité sans attendre

que la ville centre déjà fort occupée par ses propres missions délègue un ou deux de ses agents pour régler un problème dont elle ne connaîtra (et c'est normal), ni les tenants, ni les aboutissants.

Les policiers municipaux font partie intégrante de la vie sociale d'une ville : ils en connaissent les forces, les faiblesses, ont des interlocuteurs privilégiés au sein des services municipaux, auprès des habitants et des forces vives de la ville.

Par ailleurs, je ne conçois pas le rôle de maire sans une relation directe et régulière avec sa police municipale afin, non seulement d'être informée des problématiques rencontrées par les administrés en termes de sécurité ou de préoccupations, mais également de lui fixer des objectifs et des orientations.

Tout ceci n'est pas possible avec des agents, aussi compétents soient-ils, venant très ponctuellement d'une autre ville.

Lignan mag : Pouvez-vous nous donner un échéancier pour l'ouverture du poste de police municipale et l'extension de la vidéoprotection ?

Alain Ramade : L'ouverture du poste de police municipale est prévue au cours du printemps 2024 . Les plans de la réorganisation sont actuellement en cours d'élaboration et les travaux devraient débuter dès le mois de janvier 2024.

S'agissant de l'extension du dispositif de vidéoprotection, nous réalisons actuellement avec la police municipale un état des lieux et des besoins en fonction des quartiers.

En élargissant le périmètre d'actions nous souhaitons prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux identifiés « à risques ».

Dans le même temps, nous procédons au recensement des matériels devant être mis aux normes ou carrément changés.

Dès que l'ensemble de ce travail sera achevé, nous élaborerons un dossier complet qui sera transmis à la Préfecture pour autorisation. L'objectif est de rendre opérationnel ce dispositif dès 2026. ■

Lors de sa rencontre avec les élus municipaux, le sous-préfet a salué « la solidarité qui existe dans les petites communes grâce à l'engagement citoyen et associatif ».

Ce sont en effet des atouts pour notre commune où volontaires et bénévoles agissent autour d'actions variées telles que le sport, la solidarité, la culture, les loisirs, les festivités l'apprentissage, le bien être...

Chacun apporte son savoir-faire, son savoir être tout en développant l'esprit d'entraide, de tolérance et de rigueur. De son côté, chaque fois que c'est possible, la commune met à disposition des locaux et des moyens complémentaires pour accompagner ces initiatives.

Dans une période où les repères se fragilisent et où la tendance est au repli sur soi, il est primordial de pouvoir compter sur ceux qui insufflent le goût de la chose publique.

Qu'ils en soient remerciés.

Certains ont besoin d'être épaulés d'autres veulent passer le relais. Nous encourageons ceux qui souhaitent s'investir et donner de leur temps à rejoindre le mouvement associatif local afin qu'ensemble nous fassions avancer l'ambition d'une vie communale sereine, soudée et joyeuse. ■

**Le groupe majoritaire
« L'union fait Lignan »**

La gestion de Mme le Maire en catimini est catastrophique. Les dépenses défilent sans contrôle car nous sommes écartés des commissions. Elle refuse de nous communiquer devis, appel d'offre, factures etc. Ce comportement dictatorial persistant ne peut que cacher une réalité inquiétante. La facture finale va être de toute évidence très lourde. Puisqu'il est également pratiquement impossible de vous faire entendre par elle, vous êtes de plus en plus nombreux à nous interpeller entre autre sur l'abandon total du village en entretien et sur l'insécurité grandissante non maîtrisée. Le chef de la police municipale (chef de lui-même) proche de la fin de carrière embauché à 3333€ net mensuels ne peut être présent le jour et la nuit. Il lui a été attribué un véhicule d'occasion équipé police d'un montant proche de 40 000€. Il aurait été bien plus judicieux de faire venir 2 policiers municipaux en début de carrière pour la même somme. Notre tribune légale sera-t-elle à nouveau censurée ? ■

**Le groupe d'opposition
« Choisir Lignan »**



VIE ASSOCIATIVE

► Les associations dans leurs nouveaux locaux

Jusqu'au mois de juin dernier, les associations lignanaises développaient leurs activités au sein du Centre d'Action Culturelle (CAC) qui a dû fermer définitivement ses portes pour des raisons de vétusté et de sécurité.

Comme cela a été annoncé dans le Lignan Mag #3, les services municipaux se sont aussitôt mobilisés pour reloger l'ensemble de ces activités.

L'espace Paul Mas s'est naturellement imposé comme le site le plus approprié pour accueillir une majorité d'entre elles, tandis que l'ancienne salle du conseil municipal, ainsi qu'une salle située place du marché et la salle d'expositions de la Médiathèque se partagent les activités restantes.

► Activités développées à l'Espace Paul Mas :

Salle Martin Fourcade

- Tir à l'arc
- Body défense training
- Gym
- Pickelball
- Multisports
- Tennis de table

Salle Teddy Riner

- Théâtre
- Activités motrices
- Karaté
- Aïkido
- Full contact

Salle Marie-Claude Pietragalla

- Gymnastique
- Body défense training
- Qi Gong
- Modern jazz
- Danse thérapie

Salle Colette

- Stretching zen • Pilate
- Self défense • Aïkido

Salle Coluche

- Dessin / peinture
- Club des anciens
- Street art
- Anglais
- Sophrologie
- Œnologie
- Tricopines
- Sumi e

► Activités développées à la Mairie :

Ex salle du conseil municipal

- Danse
- Patchwork
- Yoga

► Activités développées à la Médiathèque :

Salle d'exposition

- Remue-méninges
- Octavia

Salle située place du marché

- École de musique du foyer rural. ■



Espace Paul Mas

Pour mémoire, l'espace Paul Mas compte 5 salles récemment rebaptisées à la suite de la concertation réalisée auprès des Lignanais au cours de l'été au terme de laquelle les noms suivants ont été attribués :

● **Salle Multisports :**
Salle Martin Fourcade

● **Salle « dojo » :**
Salle Teddy Riner

● **Salle danse :**
Salle Marie-Claude Pietragalla

● **Salle bleue :** Salle Colette

● **Salle Foyer :** Salle Coluche

Plus de 150 Lignanais ont participé à cette consultation : merci à eux !